

L'AGRANDISSEMENT DU MUSÉE DU QUÉBEC

L'annonce récente de la participation du gouvernement du Canada au financement des travaux pour l'agrandissement du Musée du Québec ne peut que nous réjouir! Bravo! Nous aimons notre Musée sur les Plaines et l'avenue qui y conduit.

Toutefois, la bonne nouvelle du financement public assuré ne devrait pas être ternie par une bévue ou un faux pas! Les travaux envisagés, débutant par la démolition du monastère des Dominicains, ne peuvent plus être le seul fait de l'autorité. Il est bien connu aujourd'hui que les projets lancés par un cénacle ne sont plus en vogue et que ceux qui sont soutenus ou voulus par les citoyens ont les meilleures chances de succès. Or, jusqu'à présent, ce que l'on en sait par les journaux, c'est qu'il n'y a qu'une seule vision. La pensée unique. La démolition assurée du monastère. On se demande bien pourquoi l'État, qui exige plusieurs soumissionnaires pour ses travaux, accepterait sans sourciller de déboursier des millions pour un projet déjà figé. Et congelé. Sans autre alternative permettant au moins une comparaison.

Il y a d'autres options

L'autorité municipale et les gouvernements accepteront-ils sans sourciller la destruction massive d'un ensemble architectural qui pourrait être déstabilisante, voire déstructurante, pour le quartier? Sans examiner d'autres options? La carte blanche? L'extension nécessaire, faut-il le rappeler, est vue par le promoteur-musée à travers un seul prisme, celui de la table rase? Cela n'est pas convenable, car il y a dans les cartons d'autres solutions et des éclairages neufs qu'il faut analyser et soumettre à la population avant de lancer le concours.

Une fois de plus, il faut le dire, le Québec n'a pas encore acquis une épaisseur suffisante en matière de patrimoine architectural et urbain pour qu'on puisse se permettre d'en sacrifier la moindre parcelle. C'est par la conservation des biens culturels immobiliers et de ceux qui leur sont associés que les villes et les nations accumulent les strates qui font la richesse des civilisations, tout comme les musées le font pour les biens culturels mobiliers qui s'ajoutent, année après année, dans un corpus qui raconte notre culture. Sommes-nous donc trop riches en patrimoine pour dépecer le monastère et l'envoyer à la ferraille, en 2008, année commémorative de la fondation de notre ville?

Les Plaines, tout comme le Musée, appartiennent au peuple qui paie de ses deniers leur conservation et leur maintien en bon état. Ces patrimoines ne sont plus des biens réservés! C'est pourquoi les citoyens-contribuables exigent d'être respectés et entendus. Nous espérons ne pas être confrontés à un autre Rabaska!

Ouvrons les fenêtres sur l'invention

Il est donc prématuré de lancer un concours d'architecture en proposant comme unique vision un terrain vierge débarrassé de toute construction conventuelle. Au contraire, nous sommes d'avis qu'il faut laisser aux architectes compétiteurs le soin de définir la meilleure idée. Que celle-ci se

définisse par la mise en valeur du monastère ou par la démolition totale ou partielle, donnons entière liberté aux créateurs, mais, de grâce, ne compromettons pas l'imagination, l'inventivité par un a-priori négatif, restrictif et douloureux! Ne peut-on pas faire mieux? L'expression architecturale a toujours donné de bons résultats dans la liberté de conception. Enfin, rappelons que le patrimoine architectural est une «ressource non renouvelable». Considérons aussi que la démolition d'un ouvrage aussi considérable que le monastère, qui est encore en bon état et très solide, se situe aux antipodes, voire à l'encontre de la politique gouvernementale du « développement durable ». Est-cela la promotion de l'environnement? Sommes-nous devant une négation de culture? Répétons-le, il y a d'autres avenues plus créatrices que le « tout à la poubelle ». Disons aussi que le contenu du passé est l'aliment même de l'imagination. Parce qu'il n'y a pas d'avenir sans passé.

En 1825, Victor Hugo écrivait : « Il y a deux choses dans un monument, son usage et sa beauté. Son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde. C'est donc dépasser son droit que de le détruire. » Ce qui était vrai au dix-neuvième siècle l'est encore aujourd'hui. Pourtant, le Musée promoteur de l'agrandissement de ses locaux prévoit démolir le monastère des Dominicains. Est-ce permis? Le gouvernement donnera-t-il le feu vert à une institution nationale pour araser ce bâtiment qui est une architecture réputée d'accompagnement du presbytère et de l'église? Est-ce possible que l'on anéantisse une architecture de proximité qui fait corps avec le quartier Montcalm et son histoire? La démolition volontariste n'est admissible qu'après un examen détaillé des autres avenues possibles de réaménagement et d'agrandissement si elle démontre une incapacité d'utilisation raisonnable du bâtiment. Par contre, on accepte une démolition pour des raisons de sécurité publique. Ce qui n'est pas le cas ici. Le monastère est construit fort et solide.

Dans le domaine du patrimoine architectural, tout n'est pas égal, c'est pourquoi les objets qui le peuplent doivent être traités de façon distinctive. Ce qui nous amène à repenser le respect que nous devrions avoir face aux patrimoines humbles, modestes ou d'ensemble pour mieux les comprendre. L'architecture, faut-il le rappeler, est inséparable de son contexte, ce qui nous conduit à jeter un regard nouveau sur l'ensemble conventuel monumental de la Grande Allée. Le couvent, qui est un héritage, un legs du passé, doit être considéré dans son caractère prospectif, car il engage notre avenir.

Une voie nouvelle

La perception de l'architecture ne cesse d'étendre le champ du patrimoine. Dans le cas qui nous préoccupe, elle vient du rapport étroit qui s'établit entre les pièces maîtresses de l'ensemble architectural de Saint-Dominique, l'église, le presbytère et le couvent, la verdure et les arbres qui l'entourent forment une unité de vue empreinte de grandeur. Elle ne doit pas être amputée, diminuée ni rétrécie. L'ensemble, tel qu'il se présente, sert fort bien la Grande Allée par son prestige. Si l'on veut faire œuvre vraiment utile, pourquoi ne pas rendre à cet ensemble conventuel, dans toutes ses dimensions, ses qualités premières? Revenir aux sources. En lui rendant sa gloire d'antan, particulièrement par sa toiture restaurée, le monastère, dans l'état originel retrouvé de ses façades, deviendrait un écrin somptueux pour les collections d'art religieux du Musée, elles aussi fort impressionnantes.

Ce serait un geste hautement significatif de la volonté de rendre ainsi hommage à l'architecture de nos prédécesseurs en s'alliant aux artisans d'un patrimoine religieux mobilier. Tous deux réunis dans un monastère rajeuni, remis à l'heure de ses origines. Quel beau cadeau! Ce faisant, les lois écologiques seraient respectées et celles du développement durable seraient à l'honneur. Tout cela avec la « renaissance » du monastère. Ce serait un coup d'éclat véritable, souhaité, à l'heure de l'histoire, de l'identité et de l'audace. Et un beau geste à ce signal religieux monumental sur la Grande Allée. Victor Hugo avait raison.

Marcel Junius, architecte et urbaniste
Président honoraire de la Coalition Héritage Québec

9 janvier 2008